



**LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE  
AGRICOLE DE CROIX RIVAIL**



**Note à l'ensemble des usagers  
du LEGTA de Croix Rivail :  
Personnel , Apprenants, Parents**

Ducos, le 25 Aout 2020

Objet **INFORMATIONS COVID**

Madame, Monsieur

Afin de faire face à l'épidémie de COVID 19 et protéger l'ensemble des usagers du site, le LEGTA de Croix Rivail a mis en place un PRA (Plan de Reprise d'Activités) qui a été validé en Commission Hygiène et Sécurité du Mardi 25 Août 2020. Ce plan a été élaboré par un groupe de travail comportant différents membres de l'équipe et prend en charge les différentes activités qui sont réalisées sur le site. C'est ainsi 16 fiches pratiques qui ont été écrites et qui sont disponibles, ainsi qu'une dix-septième en cours d'élaboration.

Ces fiches, qui peuvent évoluer en fonction de l'actualité, se basent sur les principes que définit notre ministère:

\* La distanciation physique avec le port du masque obligatoire « grand public » ou à usage médical pour les personnes à risque de forme grave

- \* La gestion des flux pour éviter les regroupements et les croisements trop fréquents
  - \* Le respect par tous des gestes barrières (hygiène des mains, tousser dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique,...)
  - \* L'hygiène des mains : de préférence à l'eau et au savon, à défaut friction par une solution hydro-alcoolique.
  - \* L'aération/ventilation des locaux
  - \* Le nettoyage et la désinfection des locaux au moins une fois par jour.
  - \* La communication, l'information et la formation

Ainsi, nous avons pris les dispositions suivantes sur le site :

- Port obligatoire du masque à l'intérieur et à l'extérieur des locaux
- Désinfection des mains pour toute personne entrant sur le site
- Mise en place d'un plan de circulation

A ces mesures générales s'ajoutent des mesures particulières suivant les secteurs :

- Attribution d'une salle de cours par classe, attribution d'une place par élève (plan de classe)
- Pour l'internat, marquage des emplacements élèves et du matériel mis à disposition pour personnaliser leur utilisation
- Pour la restauration, limitation du nombre de places disponibles pour un service, port du masque dans les circulations, utilisation d'une place sur deux lors du repas.
- Pour les douches, les apprenants devront limiter leur temps de présence et suivre les marquages au sol et nettoyer les robinets
- Pour les déplacements en minibus, nettoyage des mains et des parties contact avec du gel hydro-alcoolique avant de monter dans le minibus.

Ces mesures ne peuvent obtenir un résultat que s'il y a l'**engagement de tous**, et nous remercions les parents de rappeler régulièrement ces conseils aux élèves.

De plus, si nous présentons des signes évocateurs du COVID ou si nous présentons de la fièvre, nous devons nous engager à ne pas nous rendre sur le site.

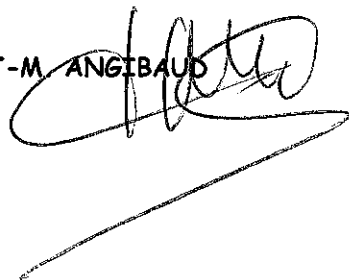
De même, les parents s'engagent à ne pas envoyer leur enfant en classe dans ce cas-là. En effet nous avons mis en place une procédure d'isolement, puis d'évacuation d'un élève se trouvant dans cette situation : soit parce que le responsable peut venir le chercher, soit par les pompiers.

L'ensemble des équipes est à l'écoute de vos remarques afin de pouvoir trouver des solutions aux problèmes qui vont se présenter. Ensemble, nous pourrions trouver des solutions pour que cette année se passe bien face à cette menace pernicieuse et qu'elle permette la réussite des élèves dans les meilleures conditions.

Madame, Messieurs, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations et restons à votre écoute.

Le Proviseur-Adjoint du LEGTA

J-M ANGIBAUD



La Provisseure du LEGTA

C. GIRARDET

